

Joinville-le-Pont, le 26 février 2020



À l'intention du bureau de l'association Joinville Écologie :

Mme Meunier, Présidente
M. Laval, Trésorier
M. Beck, Webmestre

Madame, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif au pacte pour la transition. Vous nous invitez, sur la base des 32 propositions du pacte, à décrire nos engagements et les actions qui permettront de les mener à bien.

Cette démarche nous paraîtrait tout à fait louable si elle n'était pas menée par une association elle-même engagée politiquement auprès d'une liste candidate. Vous êtes tous deux colistiers de la liste Modem/LREM comme d'autres adhérents de l'association. C'est votre droit le plus strict et nous le respectons. Cependant cela entache votre action d'un conflit d'intérêt évident. Le fait que M. Beck, webmestre de votre association selon votre site, signe le courrier en votre nom n'est qu'un artifice qui n'est pas de nature à lever le doute. Joinville Écologie n'est en rien une association indépendante et apolitique.

Ceci étant dit vous n'êtes pas à un paradoxe prêt puisque vous n'avez pas de mots assez durs à l'encontre de la politique du gouvernement, mais vous soutenez son candidat au niveau local. Vous vous engagez aussi aux côtés de ceux qui ont voté et appliqué les décisions municipales que vous avez pourtant combattues. Enfin, dans une abstraction totale, vous justifiez ces contradictions en décorrélant le « national » et le « local » comme si les décisions prises par la majorité LREM/Modem n'avaient pas de conséquence immédiate pour notre ville : baisse des dotations, baisse des subventions à l'isolation des logements, loi de transformation de la fonction publique, suppression de la taxe d'habitation, réforme des retraites pour les agents publics, etc.

Sur le fond nous défendons avec conviction notre bilan en matière de transition écologique et nos propositions qui sont réalistes et pragmatiques. C'est pourquoi nous n'avons pas de difficulté à préciser les engagements qui nous semblent prioritaires. Vous constaterez qu'ils sont bien plus que 10, chiffre qui permet de signer la charte.

Pour autant nous ne signerons pas ce pacte puisque cela supposerait, le pacte le précise, que votre association en soit le comptable. Pour cela encore faudrait-il que vous soyez objectifs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

La liste Joinville avec Vous

Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales) (1).

Malheureusement nous devons préciser ici que le code des marchés publics ne permet pas de manière aussi simple d'insérer des clauses sociales, environnementales ou locales dans nos marchés. Ainsi il est par exemple interdit en matière d'insertion de demander l'emploi de Joinvillais.

Pour autant nous menons une politique d'achat responsable. Voici quelques exemples :

- Nous avons des marchés exclusivement réservés aux ESAT.
- Nous négocions lorsque cela est possible des achats dits locaux (comme dans le marché de restauration scolaire où non seulement 30% des produits sont franciliens, mais le pain est produit localement).
- Nous avons beaucoup travaillé sur les produits d'entretien utilisés pour obtenir des gammes respectueuses de l'environnement et de la santé de nos agents.
- Dans les marchés d'impression, nous mettons systématiquement des clauses environnementales.
- Etc.

Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public (3).

L'énergie électrique consommée pour alimenter les bâtiments publics et l'éclairage public est déjà 100% verte. Ainsi une quantité d'électricité issue d'énergie renouvelable équivalente à notre consommation est produite et injectée dans le réseau de distribution. D'ailleurs la Ville elle-même produit de l'énergie renouvelable.

La Ville a aussi créé une flotte d'automobiles et de vélos électriques que nous développons tous les ans dans l'objectif de remplacer progressivement le parc.

Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général (4).

Nous n'avons aucun dogmatisme sur ce sujet. Dès que cela est possible, la Ville privilégie le logiciel libre. C'est par exemple le cas pour la gestion du Conseil municipal ou la dématérialisation des actes.

Il y a par contre des applications métiers pour lesquelles les logiciels dits « propriétaires » restent les plus performants. Or les services de la Ville ont besoin de ces outils pour que fonctionnent au quotidien les services publics.

Nous avons aussi tenté de nous affranchir de la suite office de Microsoft pour migrer vers Libre office. Après deux ans de travail, d'accompagnement et de formation, cela s'est soldé par un échec avant tout technique. L'incompatibilité de la suite logicielle avec notre architecture réseau et avec la grande diversité d'applications métiers de la Ville nous a contraint à reculer.

Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices (5).

Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective (7).

C'est que la Ville fait en proposant une restauration scolaire comprenant 55% de produits issus de l'agriculture biologique et en demandant au moins 30% de produits locaux. De très nombreux produits sont aussi labellisés (MSC, Label rouge, AOP/AOC, etc.). Nous avons aussi banni des repas certains composants néfastes pour l'environnement et la santé : huile de palme, coprah de coco, nitrite.

Par ailleurs nous proposons depuis de nombreuses années un repas végétarien par semaine permettant de faire découvrir aux enfants l'alternative de la protéine végétale tout en réduisant notre bilan Carbone.

Nous irons plus loin en nous engageant à monter progressivement à 100% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous pourrons aussi panacher avec des produits provenant d'agriculteurs en reconversion bio pour soutenir la filière.

Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire (8).

L'effondrement de la biodiversité doit tous nous interroger. La place du vivant dans nos espaces urbains est très importante. Cette réponse mériterait de longs développements, mais nous les résumerons ainsi :

- La trame bleue que constitue la Marne à Joinville fait l'objet d'un travail exemplaire du Syndicat Marne Vive auquel la Ville adhère. Le SAGE Marne confluence est outil puissant pour améliorer la qualité des eaux. La Ville prend sa part en ayant investi massivement dans les réseaux d'assainissement et en ayant demandé à l'intercommunalité de traiter les eaux usées de l'île Fanac. Nous travaillerons aussi à une démarche pavillon bleue au Port. Nous avons par ailleurs lancé des partenariats avec le SIAPP pour sensibiliser à la biodiversité en Marne et avec l'intercommunalité pour collecter les mégots, premières sources de pollution mondiale des eaux.
- La trame verte vise à créer des continuités écologiques afin que les populations d'espèces animales et végétales puissent vivre tous simplement dans nos espaces urbains très fragmentés. Lorsque nous plantons 950 arbres en 10 ans, que nous déminéralisons des surfaces comme aux Canadiens, sur l'ancien gymnase Pierre François ou l'ancienne station Total nous créons des espaces favorisant la biodiversité. Nous accompagnons cet effort de création d'espaces interdits au public : c'est le cas au Parc du Parangon ou dans le futur parc Jacques Chirac. Nous créerons aussi un verger pédagogique et une forêt urbaine sur les délaissés d'autoroute. Les réserves de biodiversité sont aussi dans les très nombreux espaces verts privés. C'est d'ailleurs pourquoi la Ville impose des % de pleine de terre et un coefficient de biotope dans les projets. Le soutien qu'a apporté la ville à la filière apicole va aussi dans ce sens.

En ce qui concerne la trame noire qui vise à baisser voire éteindre l'intensité lumineuse de l'éclairage public la nuit nous sommes prêts à y travailler lorsque cela ne pénalise pas la sécurité des piétons sur les espaces publics.

Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun (10).

Protéger la ressource en eaux c'est éviter au maximum les pollutions. La Ville a ainsi énormément investi ces dernières années pour étendre son réseau d'assainissement collectif permettant d'éviter que des eaux usées ne soient rejetées dans les eaux pluviales qui, dès que cela est possible, doivent être infiltrées à la parcelle.

Les travaux d'assainissement de l'île Fanac, dernier véritable point noir de la pollution en Marne, ont été lancés.

Nous nous engageons par ailleurs à lancer une démarche pavillon bleu au Port de plaisance.

La Ville prend toute sa part aux travaux du Syndicat Marne Vive et à la Commission Locale de l'Eau.

Enfin nous collaborerons plus étroitement avec le SIAPP pour communiquer sur l'importance de la qualité des eaux pour la biodiversité notamment.

Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne (11).

Le Plan Climat Air Energie Territorial mené par l'intercommunalité est ambitieux. Joinville y a activement participé.

Avant même le lancement de ce plan, la Ville a été une des toutes premières à lancer et signer un contrat de performance énergétique qui a permis de faire baisser de 16% ses consommations de chauffage grâce à des investissements massifs d'isolation et de remplacement d'appareils de chauffage.

Nous soutenons aussi une initiative, encore embryonnaire, citoyenne de production d'énergie solaire sur le territoire de l'intercommunalité.

Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique (12).

Une bonne énergie est celle qui n'est pas dépensée. À ce titre nous pensons qu'il est important de soutenir prioritairement les travaux d'isolation des logements d'autant que sur le plan national le gouvernement a réduit drastiquement les moyens alloués. Nous proposerons donc des subventions municipales allant dans ce sens en lien avec l'association MVE qui nous aidera à instruire les demandes.

Les constructions neuves quant à elle font l'objet de réglementation de plus en plus contraignantes (Réglementation Thermique) les rendant de facto très économes en énergie. Nous sommes cependant allés plus loin par exemple sur les logements construits dans le quartier des Hauts de Joinville avec la mise en place d'un cahier des charges environnemental spécifique élaboré et suivi par un bureau d'études indépendant.

Enfin la rénovation thermique du patrimoine social de la Ville ces dernières années a été massive (Pinson, Voisin, Rond Point, etc.) et se poursuit avec les travaux prévus sur la résidence Espérance.

Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public (15).

En maillant son territoire d'itinéraires cyclables (pistes cyclables, voies vertes, chaudiou, etc.) adaptée à chaque rue, la Ville promeut la pratique du vélo. Il reste bien entendu beaucoup à faire notamment pour résorber certains points noirs souvent sur des axes départementaux, mais nous nous engageons à y parvenir. Les échanges sont d'ailleurs déjà engagés.

Nous mettrons en place un comité d'usagers du vélo chargé de faire des propositions et d'étudier les aménagements proposés.

Par ailleurs nous avons mis en place 2 stations Vélib's sur la Ville et nous avons étoffé la capacité de stationnement des cycles.

Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune (19).

C'est déjà le cas puisque les bacs de tri sélectif ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la TEOM. Ainsi, plus vous trie, moins vous payez.

Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté (21).

En créant la Maison des Solidarités et de l'Emploi, en doublant le budget alloué au Centre communal d'action sociale et en recrutant des travailleurs sociaux formés la Ville a très fortement investi le champ des solidarités envers tous les joinvillais.

Nous œuvrons notamment dans la réinsertion via le suivi et la formation des demandeurs d'emploi. Nous entretenons par ailleurs des partenariats riches avec le Conseil départemental et la mission locale pour des publics plus spécifiques.

Limiter la place de la publicité dans l'espace public (22).

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est en cours d'élaboration. Joinville y participe. Les travaux s'orientent vers une réduction de la place de la publicité dans l'espace public notamment sur les bords de Marne et les franges du Bois de Vincennes.

Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. (23)

C'est un objectif essentiel qui structure tous les projets d'aménagement d'espaces publics afin que chacun, quel que soit son mode de déplacement trouve sa place en toute sécurité.

Pour exemple, le désaccord que nous avons eu avec certains habitants de la rue de la Liberté concernait la largeur de l'accès de la rue nécessaire pour que les services de secours interviennent. Cette question de sécurité est essentielle.

Cela signifie qu'il ne faut pas non plus être dogmatique : la voiture dont on peut regretter la place qu'elle a dans nos sociétés pour des raisons écologiques est encore une réalité. La chasser de nos rues ne la fera pas disparaître comme par magie. Le taux de motorisation des ménages (nombre de voitures moyen par foyer) notamment dans les quartiers pavillonnaires plus excentrés des gares reste élevé. Il faut donc aussi que sur l'espace public les Joinvillais puissent se stationner tout en développant au maximum les alternatives douces et non polluantes pour modifier les pratiques sur le long terme.

Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous (24).

La notion de parcours résidentiel est importante pour nous. C'est l'idée que chaque Joinvillais puisse à n'importe quel âge de sa vie et de sa situation trouver à se loger sur la commune.

Nous parlons bien entendu du logement dit « familial » social, mais aussi dans le parc privé en accession ou en location, en habitat individuel ou collectif, du logement étudiant qui manque cruellement en Île-de-France, de résidences pour personnes âgées, de l'accession sociale à la propriété, etc. C'est la diversité du tissu d'habitat qui fait que nous nous engageons aussi à créer une structure d'hébergement d'urgence pour les sans domiciles fixes ouverte toute l'année. Le centre actuel qui n'est ouvert que pour la saison hivernale fonctionne bien, mais nous pensons que nous devons aller plus loin.

Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous (25).

Nous pensons qu'il faut distinguer trois réponses :

- Il y a tout d'abord la « fracture numérique » terme relativement galvaudé qui de manière binaire poserait comme principe qu'il y aurait les inclus et de l'autre les exclus. Selon le baromètre du numérique, en 2019, 95% des Français sont équipés d'un téléphone mobile et 82% l'utilisent quotidiennement pour se connecter à Internet. Le taux d'équipement d'un ordinateur varie de 76% à 91% en fonction de l'âge (12/69 ans). Ce sont les plus âgés qui sont moins enclins à utiliser ces nouveaux outils ce qui est bien naturel. Ce sont donc vers eux que nous développerons des formations et des accompagnements d'inclusion numérique. Est-ce à dire que chacun a un accès facile à Internet ou à l'outil ? Non bien entendu et nous accompagnons à la MSE des personnes qui parlent mal le français par exemple dans leurs démarches virtuelles. C'est de la médiation numérique.
- Ce n'est parce que la très grande majorité des personnes ont accès à un outil numérique et s'en servent qu'elles connaissent les enjeux de la société numérique : pourquoi maîtrise ses traces et son identité numérique, sa confidentialité ? Nous développerons donc pour tous des conférences et des formations sur ces sujets essentiels.

Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements (28).

Nos sociétés évoluent rapidement. La démocratie représentative auquel nous croyons bien entendu fermement ne suffit plus. Il faut aussi avouer que le citoyen peut être légitimement perdu quand il voit des élus voter des décisions et des projets pour venir ensuite se présenter aux élections en s'y opposant.

Par ailleurs les outils utiles et nécessaires « classiques » de concertation, de réunions publiques ne rassemblent plus toujours autant de personnes que souhaité.

C'est pourquoi nous mettrons en place de nouveaux outils de consultation et de co-constructions :

- Pour exemple sur l'avenir de l'avenue Gallieni nous avons demandé à l'intercommunalité de mener une concertation inclusive avec des citoyens engagés qui réfléchissent ensemble à un consensus. Nous nous engageons d'ailleurs à mettre en place un référendum local sur le projet qui pourrait en ressortir.
- Nous créerons des budgets participatifs par quartier. L'enjeu sera de faire vivre ces budgets et de favoriser les prises d'initiatives.
- Nous encouragerons les initiatives citoyennes en les accompagnant et en les subventionnant.
- Nous créerons un comité d'usagers du cycle.

Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique (30).

La Ville a tout simplement doublé en 10 ans le montant des subventions allouées aux associations joinvillaises pour atteindre près d'un million d'euros/an. Cet effort financier est le

levier le plus puissant pour soutenir le tissu associatif local dans ce qu'il fait de mieux : créer du lien entre nous autour d'activités aussi diverses que l'aviron, les arts plastiques, l'apprentissage de l'anglais ou le soutien aux plus démunis. Nous nous engageons à maintenir ce niveau d'investissement.

Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es. (31).

La création de la Maison des associations qui vient d'ouvrir ces portes offre déjà aux associations joinvillaises des locaux adaptés à leur pratique.

Nous irons plus loin en créant sur le site de l'Horloge un tiers lieu dont nous travaillerons le contour et le fonctionnement avec des acteurs locaux.